



Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-200030633-20211213-2021_132-DE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 décembre 2021 – 18h00

Délibération n°2021/132

Date de convocation : 3 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Busigny, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (53 titulaires et 1 suppléant) :

BASQUIN Alexandre, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRÉSSE DELSARTE Virginie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres excusés (3) :

DOYER Claude, BONIFACE Patrice, PLATEAU Marc

Membres absents (5) :

WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, GERARD Jean-Claude, BASQUIN Etienne, SOUPLY Paul

Membres ayant donné procuration (12) :

PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, BALÉDENT Matthieu à RICHOMME Liliane, BERANGER Agnès à BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis à POULAIN Bernard, HISBERGUE Antoine à BONIFACE Didier, MATON Audrey à PRUVOT Brigitte, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine à POULAIN Bernard, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric, RICHEL Jean-Pierre à QUONIOU Henri

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Délibération n°2021/132 : Portant modification du contrat relatif à la concession de services pour la gestion des deux centres aquatiques intercommunaux

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) concède à la société S-PASS la gestion des deux centres aquatiques intercommunaux situés au Cateau-Cambrésis et Caudry via un contrat de concession de service public.

Le concessionnaire souhaite créer une nouvelle activité HBX Boxing à destination des usagers adolescents.

La modification proposée par le concessionnaire lui permettra de proposer une inscription annuelle pour un montant de 160 € pour les usagers résidents et 175 € pour les usagers non-résidents.

Considérant la proposition du concessionnaire, il est nécessaire de modifier l'annexe 7 portant tarification applicable aux usagers du contrat relatif à la concession de services pour la gestion des deux centres aquatiques intercommunaux, afin d'ajouter deux lignes supplémentaires aux activités encadrées et animations,

Vu les articles L1411-1 et suivants, R1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu la délibération n°2017/019 du 14 avril 2017 portant attribution de la concession de services pour la gestion des deux centres aquatiques intercommunaux à la société S-PASS,

Vu l'annexe 7 portant tarification applicable aux usagers du contrat relatif à la concession de services pour la gestion des deux centres aquatiques intercommunaux,

Vu l'avenant n°4 modifiant l'annexe 7 portant tarification applicable aux usagers du contrat relatif à la concession de services pour la gestion des deux centres aquatiques intercommunaux, annexé à la présente délibération,

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver l'avenant n°4 annexé à la présente délibération afin d'intégrer un nouveau tarif d'activités encadrées et animations comme suit :

Activités encadrées et animations	Résidents CA2C	Extérieurs
Pass annuel – HBX Boxing – 12 à 17 ans	160 €	175 €

Document annexé : Avenant n°4 modifiant l'annexe 7 portant tarification applicable aux usagers du contrat relatif à la concession de services pour la gestion des deux centres aquatiques intercommunaux

1 ABSTENTION : Marie-Josée DEPREZ

Adoptée

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 17 décembre 2021 et de la publication le
17 décembre 2021
Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 17 décembre 2021

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT



CONCESSION DE SERVICES POUR LA GESTION DES DEUX CENTRES AQUATIQUES INTERCOMMUNAUX

AVENANT N°04

I. IDENTIFICATION DE L'AUTORITÉ CONCÉDANTE

Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, représentée par son Président, Monsieur Serge SIMEON, Autorisé à signer le présent avenant par délibération n°2021/... du 13 décembre 2021 portant modification de la convention relative à la concession de services pour la gestion des deux centres aquatiques intercommunaux, Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le bout des dix-neuf - 59157 BEAUVOIS-EN-CIS

☎ 03 27 75 84 79 📧 secretariat@caudresis-catesis.fr SIRET : 20003063300016

II. IDENTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE

Nom commercial : S-PASS.....

Représenté par : M. Gilles SERGENT, président du groupe RÉCRÉA.....

Adresse de l'établissement : 114 rue Chaptal 92300 LEVALLOIS-PERRET.....

SIRET : 315 734 202 00353.....

III. IDENTIFICATION DE LA PROCÉDURE :

Contrat de concession de services, conformément aux articles L1411-1 et suivants et R1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, passé en procédure ouverte conformément à l'article 18 du décret n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession.

IV. OBJET ET ÉTENDUE DU CONTRAT DE CONCESSION :

- Objet : Concession des deux équipements aquatiques intercommunaux de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, l'un situé à Caudry, le second au Cateau-Cambrésis ;
- Durée d'exécution du contrat de concession : 62 mois à compter de la date de notification d'attribution du contrat ;
- Date de notification d'attribution du contrat de concession : 10 mai 2017 ;
- Date de fin d'exécution du contrat de concession : 9 juillet 2022.

V. OBJET ET ÉTENDUE DE L'AVENANT

Modification 1 : Annexe 7 – Tarifications applicables aux usagers

Le présent avenant ajoute une ligne supplémentaire aux tarifs des activités encadrées et animations :

Activités encadrées et animations	Résidents CA2C	Extérieurs
Pass annuel – HBX Boxing – 12 à 17 ans	160 €	175 €

VI. ACCEPTATION DE L'AVENANT

Fait en deux exemplaires,

Prénom, NOM et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Serge SIMEON Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis	Beauvois-en-Cambrésis, Le ... décembre 2021	
Gilles SERGENT Président du groupe RECREA, Le ... décembre 2021	

(*) le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.